



Sainte Julie, le 30 septembre 2013.

Bonjour chers parents,

Il est survenu un malheureux incident ce 29 Septembre 2013 lors du cours des jeunes de l'école de patin du dimanche, alors qu'un adulte en patin sur la glace a perdu le contrôle et a chuté sur la glace impliquant une blessure à la tête.

Le club est très sensibilisé à la sécurité de tous ses patineurs et a des règles très strictes pour nos jeunes patineurs en matière d'équipements de protection complets et obligatoire. Dans ce sens, des prises de position et investissements ont été faits dans la dernière année. Aussi, la popularité et les règles de ce cours amènent de nombreux adultes à être présents sur la glace pour assister les entraîneurs, particulièrement en début de saison. Les membres du conseil d'administration des Fines Lames de Ste-Julie ont constaté que malgré la mise en garde, plusieurs adultes ne sont pas équipés de manière à se protéger la tête en cas de chute, ce qui peut arriver à tout moment vu l'habileté de chacun et le grand nombre de personnes présentes.

Pour la sécurité de tous, Le Club a décidé que le port d'un casque de protection de hockey ou vélo, sera dorénavant *obligatoire* pour tous les parents assistant sur la glace. Les entraîneurs ont été avisés de cette nouvelle règle et un adulte ne pourra se présenter sur la glace sans protection.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons à nouveau bonne saison.

Jean-François Riendeau

Président

Club des Fines Lames de Sainte Julie